

CAMA Awards 2016	Prix ACAM 2016
<p><b>City of Mississauga, ON</b>  <b>2016 CAMA Environment Award</b>  <b>(Over 100,000 Population Category)</b>  <i>Development and Implementation of a Stormwater Charge Program</i></p>	<p><b>Ville de Mississauga (Ontario)</b>  <b>Prix ACAM d'excellence en environnement 2016</b>  <b>(plus de 100 000 habitants)</b>  <i>Élaboration et mise en place d'un programme de redevance sur l'écoulement des eaux de pluie</i></p>
<p>The City of Mississauga, ON is being recognized with a 2016 CAMA Environment Award, in the Over 100,000 population category, for its development and implementation of a Stormwater Charge Program that addresses the pressures of a growing municipality, aging infrastructure and climate change.</p> <p>Stormwater management is a challenge for the City of Mississauga. As a growing city, the amount of water running off hard surfaces such as roofs and parking lots is increasing. In addition, climate change can mean heavier rainfalls and rapidly melting snow. The result is more stormwater entering the City's system, causing costly wear and tear on an already aging infrastructure.</p> <p>The City did a study with input from the public in 2012 to find the best solution for Mississauga. This study found a stormwater charge to be a fair and dedicated source of funding that is needed to manage stormwater now and into the future.</p> <p>The stormwater charge is a new, dedicated source of funding that will be reinvested into stormwater infrastructure. Different types of properties have different amounts of stormwater runoff. The more water runoff a property creates the more the property owner will be charged. The less hard surface a property has, the less they will pay.</p> <p>Approved in May 2015, the new stormwater charge will appear on water bills for Mississauga properties in 2016. It will generate \$33M in revenue: \$12.3M (or 37%) of which will go towards operations and maintenance activities, and \$20.7M (or 63%) that will go towards construction of new infrastructure as well as infrastructure renewal.</p>	<p>Le Prix d'excellence en environnement 2016, catégorie <b>plus de 100 000 habitants</b>, est décerné par l'ACAM à la Ville de Mississauga (Ont.) pour la création et l'exécution d'un programme de redevance pour le réseau des eaux de pluie répondant aux contraintes exercées par la croissance de la ville, le vieillissement de l'infrastructure et le changement climatique.</p> <p>La gestion des eaux de ruissellement cause des difficultés à la Ville de Mississauga. La croissance augmente la quantité d'eau qui s'écoule des surfaces dures comme les toits et stationnements. Le changement climatique entraîne des pluies plus fortes et une fonte rapide de la neige. Autant d'eaux de ruissellement qui se retrouvent dans les égouts et qui usent l'infrastructure déjà vieillissante.</p> <p>En 2012, une étude et une consultation du public pour trouver la meilleure solution possible ont mené à une redevance sur les égouts pluviaux comme moyen le plus équitable de financer la gestion des eaux de ruissellement dans le présent et l'avenir.</p> <p>La nouvelle source de financement ainsi constituée est réinvestie dans l'infrastructure des égouts pluviaux. Le ruissellement diffère selon les types de propriétés. Plus il est grand pour une propriété, plus la redevance sera élevée pour son propriétaire. Moins il y a de surfaces dures, moins la redevance sera élevée.</p> <p>Approuvée en mai 2015, la nouvelle redevance apparaîtra en 2016 sur les factures d'eau des propriétaires de Mississauga. Elle rapportera 33 millions de dollars : 12,3 millions (37 %) serviront aux activités opérationnelles et d'entretien et 20,7 millions (63 %) serviront à la construction ou au renouvellement de l'infrastructure.</p>